



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 06 Juillet 2020

CIRCULAIRE N° 077 /FCF/DC/SCN/2020

A l'attention de :

- Messieurs les Présidents des Ligues Régionales et Départementales de Football ;
- Messieurs les Secrétaires Généraux des Ligues Régionales de Football ;
- Madame la Secrétaire Générale de la Ligue Spécialisée de Football Féminin ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue Spécialisée de Football des Jeunes ;
- Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs professionnels et amateurs affiliés à la FECAFOOT ;

Objet : Notification des correspondances du Secrétariat Général de la FECAFOOT, pour le compte de la saison sportive 2020/2021

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'en raison de la consolidation par la FIFA, du système électronique d'enregistrement de joueurs FIFA Connect avec celui de transfert de joueurs FIFA TMS, les adresses mails enregistrées dans ces deux systèmes par les clubs seront utilisées par la FIFA et le Secrétariat Général de la FECAFOOT comme adresses mails principales du club.

Concernant uniquement les clubs des championnats professionnels, aux adresses évoquées ci-dessus s'ajoutera également le mail professionnel généré par la FECAFOOT.

Nous attachons du prix au respect scrupuleux de cette prescription.

Veillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de notre parfaite considération.

LE SECRETAIRE GENERAL

BENJAMIN DIDIER BANLOCK

